



DIRECTION DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES TECHNIQUES

Dossier suivi par Loic PLUSQUELLEC
Email : loic.plusquellec@chamonix.fr
Tél : 04 50 53 75 20

Nos Réf : CB

COMITES DE VILLAGE 2021

CHAMONIX CENTRE - LES MOUSSOUX – LES PECLES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 NOVEMBRE 2021

Présents : A. TERMOZ / P. DEVOUASSOUX / P. CHARLOT / H. VILLARD / J-M. COUVERT / J-M. BOUTEILLE / L. PLUSQUELLEC / P. VAGNET / S. RENAUD-GOUD / A. SAUVAGE // Y. PLAUD / J. TOURRAL / K. MIEUSSET

Excusés : E. FOURNIER / A. BEAUFOUR / E. BAVUZ / J. CHIHI RAVANEL / E. ALVARINA / J. MARTINEZ / P. CARRIER / E. CHAYS / M. RABBIOSI / L. DEVOUASSOUX / C. DEMARCHI / M-P. VALLET / MARCO RIVIERA / C. JACOT / B. OLLIER / M-N. FLEURY

40 personnes étaient présentes à cette réunion de secteur



Patrice DEVOUASSOUX, responsable des conseillers de secteurs, ouvre la séance et remercie tous les riverains, élus et personnels de services présents. Il précise l'importance de pouvoir à nouveau échanger avec la population sur des sujets de vie locale après une année de coupure.

Il aborde ensuite les grands projets et chantiers en cours (diaporama ci-joint).

Le logement

Aurore TERMOZ rappelle les efforts constants de la commune afin favoriser l'habitat pour la population locale : logements sociaux, logements locatifs aidés, accession à la propriété, habitats inclusifs. Elle présente les différents projets en cours :

- **Les Favrand**s : 6 logements locatifs,
- **Le Fouillis** : 45 logements locatifs aidés + accession à la propriété + habitat inclusif pour personnes âgées non dépendantes. Au rez de chaussée on retrouvera les locaux de la police municipale, l'épicerie sociale et l'association des amis du vieux Chamonix.
- **Chemin des Sauberands** : une enquête a été menée sur la question de l'habitat participatif, plus d'une centaine de famille seraient intéressées.

- Les Lierres et l'ancienne MAPA : des études sont en cours pour favoriser l'habitat permanent dans ces quartiers.

Remontées mécaniques

- Le Tour/Charamillon : la gare permettant l'accès depuis le Tour sera démontée à la fin de l'hiver pour une réouverture de la nouvelle télécabine pour Noël 2022.
- Les Grands Montets : le site est classé donc la reconstruction de toutes les gares se fera sans augmentation de débit. Une réflexion sur l'aménagement du parking est en cours.
- Le Montenvers : les travaux démarreront au printemps prochain.

Environnement

- Les micro-centrales hydro-électriques bénéficient de dispositifs d'aide important. La micro-centrale de Taconnaz permet d'alimenter 1000 foyers. Plusieurs réflexions sont en cours sur d'autres torrents.
- La rénovation du paravalanche des Posettes est terminée. Concernant les refuges, celle du refuge du Couvercle est en cours et les travaux de la Charpoua sont prévus pour 2022.
- Mise en place de composteurs dans les quartiers. Plusieurs scénarii sont proposés en fonction de l'habitation (maison individuelle, immeuble, ...). L'objectif pour 2023 étant de réduire d'un tiers les déchets ménagers.

Mobilité douce & transports

Piste cyclable : Après la section Bossons – Marie Paradis, les travaux démarrent sur le secteur Bouchet – la Frasse. Fin 2022, la partie jusqu'à Hôtel de l'Arveyron sera terminée – La route des lacs aussi sera aménagée en voie partagée où les cyclistes seront prioritaires. Pour 2025, l'itinéraire dédié des Houches jusqu'aux Tines sera finalisé.

Piétonisation du centre-ville

- La rue du Lyret est piétonne depuis le début de l'été, il reste des aménagements d'embellissement à terminer à la suite du chantier de l'hôtel Couttet.
- La rue de la gare et la rue Whympet intégreront la zone piétonne prochainement à la demande des commerçants du quartier.

Aménagement

- EMC2 : Le nouvel espace culturel, transformable en salle des fêtes avec des gradins rétractables, sera livré le 4 décembre prochain. Une salle de 210 m² pourra accueillir 280 personnes. C'est avec beaucoup de noblesse que ce bâtiment qui abritait l'ancienne école hôtelière a été réhabilité.
- Musée des cristaux : ouverture le 18 décembre prochain. La surface a été doublée.
- Place du Mont-Blanc : les travaux reprendront ce printemps avec un aménagement présenté en séance.
- Chambre funéraire et réaménagement du cimetière : création d'une chambre funéraire plus adaptée pour le recueillement est prévue pour 2023.

Participation citoyenne

Pour une participation plus active de la population à la vie locale. Accessible depuis le site de la mairie : chamonix.fr

- Les conseils municipaux sont retransmis en direct sur internet.
- Plateforme numérique pour participer à des questionnaires.
- Budget participatif par quartier à mettre en place.
- Réunions de comité de village.

Après la présentation des principaux chantiers de la commune, Patrick DEVOUASSOUX propose de prendre en compte les problématiques spécifiques du quartier.

Dans un premier temps, il apporte des réponses aux questions qui ont été posées sur le forum participatif :

- **L'insécurité des piétons aux abords des routes et vitesse excessive des véhicules :**

C'est une affaire de civisme où tout le monde est concerné. Cependant, il y a des endroits critiques qui nécessitent des aménagements :

- En 2022 un budget d'aménagement est prévu budget pour sécuriser la route des Praz. La circulation doit être apaisée sur cet axe et la vitesse sera réduite à 50 km/h. La traversée du village sera limitée à 30 km/h.
- La vitesse sur la route des Drus passera également à 30 km/h avec des systèmes appropriés pour limiter la vitesse.
- Le passage piéton devant la chapelle des Praz est mal positionné et sera déplacé.
- La demande pour rendre carrossable la promenade les Mouilles / les Praz fera l'objet de réflexions.

- **Questions diverses :**

- Le projet de damage d'un cheminement piéton hivernal sur le golf est également à étudier avec les services. Cela implique le déplacement d'une dameuse en lien avec la CMB et les pistes et sentiers.
- Les tracés « pirates » des VTT de descente : la régularisation reste compliquée à gérer mais il faut rester vigilant sur les dégradations de terrain.
- Le forfait MBU permettra la gratuité sur ligne de train jusqu'au Fayet (accord avec la SNCF et la Compagnie du Mt-Blanc). Un travail sera à poursuivre avec les communes du bas de vallée pour élargir ce dispositif à la population locale.



Débat : questions / réponses :

Transports :

Questions posées :

1. Qu'est-il envisageable de faire pour diminuer les files d'attente de camion au Tunnel du Mont Blanc (pollution). Pourquoi ne pas les obliger à stopper leurs moteurs ou de les parquer au Fayet et de les faire circuler en convoi.
2. Est-il possible que le Brévent soit desservi par une ligne de bus l'été et de changer le changement de sens de circulation des Bus dans la Mollard.

Explications données :

1. Votre idée est d'actualité et retient toute notre attention. Nous prendrons contact avec l'ATMB pour approfondir le sujet. Une solution plus radicale serait de stopper le transit des camions par le Tunnel du Mont Blanc en favorisant le transport ferroviaire.
2. Une réflexion sera à mener avec Chamonix Bus pour vérifier la fréquentation de la ligne Brévent /Moussoux et son utilité.

Sécurités :

Questions posées :

1. Montée des Moentieux, la vitesse des véhicules y est excessive et dangereuse. Qu'est-il possible d'envisager pour sécuriser le déplacement des autres usagers de la route. Serait-il possible de mettre un passage piéton chemin de la Borgeatte et chemin du Bourselet ?
2. Problèmes récurrent Route des Pècles (vitesse excessive, pas de possibilité de se croiser, haies encombrantes, stationnement et circulation de bus devant l'EMHM). Est-il envisagé de mettre la rue en sens unique l'hiver ?

3. Stationnement dangereux au niveau de l'ancien AXA.
4. Rue Paccard, beaucoup de dégradations et d'incivilités constatées. Quelles solutions pour résoudre ce problème en hausse chaque année ?

Explications données :

1. Les équipes techniques se rendront directement sur place pour étudier le problème et amener des solutions au prochain budget. Un marquage au sol sous forme de passage piéton ou de pictogramme peut être envisagé.
2. Toutes les années, la Mairie engage une campagne pour information aux riverains pour la taille des haies. La mise en place d'un sens unique doit prendre en considération la sécurité et les contraintes des riverains. C'est une réflexion qui doit être prise en commun avec les riverains car c'est un axe sans traversière donc qui engendrera une boucle complète. La Mairie prendra contact avec l'EMHM pour le problème de bus.
3. Les services techniques et l'urbanisme se mettront en relation pour savoir à qui appartiennent les places de stationnement.
4. La Mairie est consciente du problème. Malgré les patrouilles régulières de la gendarmerie et de la police municipale, les coupables ne sont pas pris sur le fait. La Mairie installe des caméras de surveillance dans les endroits clés pour lutter contre ce fléau.

Aménagements publics et entretien :

Questions posées :

1. Quel projet est envisagé entre l'Avenue Ravel le Rouge et la Route des Gaillands pour la circulation piétonne et cycliste. Il manque une traversée piétonne vers la route de l'Abérieu.
2. Pourquoi avez-vous installé une borne Rue du Lyret ? L'aménagement est-il définitif ou des améliorations vont-elles être apportées ?
3. Est-il prévu d'installer d'autres arceaux à vélo ?
4. Que pouvez-vous nous dire sur le projet d'aménagement de la patinoire, la salle d'escalade de l'ENSA et l'anneau de vitesse ?
5. Quel avenir pour la piscine extérieure ?
6. Peut-on remettre des bancs et tables vers le stand de tir au désert blanc même pendant l'hiver ?
7. Le parking du Grépon est devenu un dépotoir (camion aménagé, benne, câble, matériel et engin de travaux, renouée du Japon) que va faire la mairie pour régulariser tout cela ?
8. Quand est-il prévu d'enfouir la ligne aux Moentieux ?

Explications données :

1. Cette partie est une zone test. Nous avons pu constater un net ralentissement des véhicules. Le marquage au sol est efficace. Nous avons encore à améliorer les deux traversées.
2. L'installation de la borne n'est que le premier acte sur les trois. Il est prévu d'élargir les trottoirs comme dans l'Avenue Michel Croz et de retravailler l'emplacement des toilettes publique actuelle ainsi que des places de parking. Il est prévu de piétonniser au printemps prochain la Rue Whympet et l'Avenue Michel Croz sur demande des commerçants. La Mairie a fait le choix de favoriser le déplacement doux. Ce qui à obliger le

changement de sens de circulation de certains axes. De plus un projet de 7 logements est prévu à la place de l'entreprise Apollo. La délocalisation du centre de tri est toujours en cours.

3. En effet, la Mairie va installer d'autre arceau à vélo sur différents endroits recensés par les services techniques pour leur fréquentation. Vu la conjoncture actuelle, les entreprises ont du mal à s'approvisionner en matière première, il est donc à prévoir un peu de retard.
4. C'est un projet structurant et très coûteux. Il est toujours à l'étude pour avancer sur les éléments de programmation ainsi que le plan de financement (Etat / Région / Département / Commune). L'objectif de la Mairie est d'intégrer un complexe comprenant la patinoire, la salle d'escalade, l'anneau de vitesse (toujours en libre accès) et un gymnase (ou attendant). La Mairie veut des aménagements de qualités et de durabilité.
5. La piscine extérieur a été fermé pour des questions de sécurités. Un procès pour malfaçon est actuellement en cours contre l'entreprise qui avait réalisé les précédentes réparations. La Commune a pris le temps de choisir un équipement de qualité et de durabilité. Le COVID a ralenti le début des travaux mais ceux-ci devrait commencer printemps 2022 avec en plus du changement du bassin extérieur, un nouvel espace ludique pour enfant.
6. La question sera posée au service Pistes et Sentiers
7. Un projet d'aménagement du Parking du Grépon est prévu, malgré les contraintes d'inondation et d'avalanche. En attendant un effort sera fait pour son entretien. En ce qui concerne la renouée du Japon, aucune solution définitive n'a été trouvée à ce jour.
8. Le SYANE est actuellement en train de terminer le chantier de la Piralotaz. La problématique des Moentieux c'est que la ligne se trouve aussi sur des terrains privés. Les services de la Mairies prendront une décision en concertation avec les riverains.

Urbanisme :

Questions posées :

1. Le stationnement est un problème récurrent à Chamonix mais encore plus dans les villages. Il faut accentuer les contrôles pour que les garages restent des garages et ne plus autoriser de nouvelle construction ou rénovation sans garage.
2. En haut de la Montée des Moentieux et aux Moussoux, gros chantier et énormément de problèmes (poussière, bruit, circulation de camion incessante). Que vous est-il possible de faire pour régler ce problème ?

Explications données :

1. La Mairie est consciente du problème et met tout en œuvre pour lutter contre ce fléau. A ce jour, il n'est pas possible de déposer un permis sans un garage qui est obligatoire.
2. Les Services Techniques sont intervenus à plusieurs reprises pour faire respecter les règles. Il a été demandé à l'entreprise de remettre en état la route à la fin du chantier et fera constater par la Police Municipal que le nécessaire est fait. Les dégradations sont évidentes. Une limitation de tonnage sera mise en place

Il est 21H00, clôture de la séance.

Conseiller de Secteur
Patrick DEVOUASSOUX,

